

URBANISME

Un quartier écolo dans la ville : le projet d'un groupe d'Angevins

Sur le papier « leur » hameau écolo dans la ville tient la route. Devenu très expert, le groupe d'Eco-quartiers d'Anjou n'attend plus que des renforts. Et des terrains à construire.

Pour comprendre de quoi il retourne, on pourra les rencontrer sur le terrain le samedi 20 janvier au Longeron, le 3 février à Yzernay ou encore le 10 mars, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, au pied de maisons pas comme les autres. « Ils » ? 35 adhérents d'Eco-quartiers d'Anjou, une association écolo composée de membres de tous âges et de toutes conditions, célibataires, parents ou grands-parents, qui considèrent que gamberger sur l'habitat sain c'est bien, mais que le construire vraiment, c'est mieux.

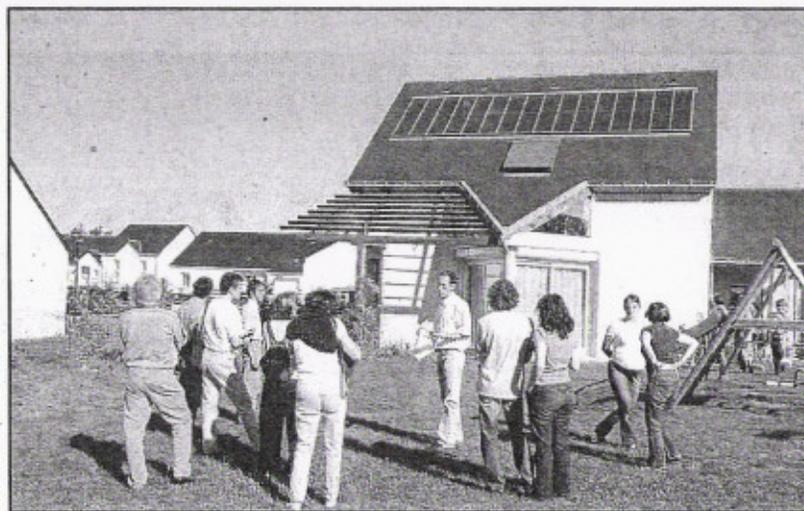
Individuels ou petits collectifs

Or, depuis qu'il phosphore sur le sujet, le groupe – cofondé par un architecte – nourrit un projet : construire, pour chacun d'eux, un groupe d'une vingtaine de logements « non prédateurs », individuels ou petits col-

lectifs, en harmonie avec ses occupants et avec l'environnement. Les maires d'Angers et des communes de l'agglomération ont leur demande d'acquisition de terrains sous le coude. « Ce groupe d'habitats serait une vitrine des matériaux écologiques produits dans notre Région, des différentes énergies renouvelables et des techniques pour les mettre en œuvre » dit Yann Trigganne, adhérent d'Eco-quartiers.

Énergie solaire et eau de pluie

Dans ce « quartier », pas au diable vautret, en 3^e couronne de la grande ville mais où les espaces verts seraient « prioritaires », aucune des maisons « saines, naturelles, bien orientées et éloignées des sources de champs électromagnétiques » ne ferait de l'ombre à l'autre. Le chauffage électrique (« le pire qui soit ») y serait proscrit (chauffe-eau solaire) et, à niveau de confort égal, la consommation d'énergie serait



Les habitants de maisons dites « saines » (ci-dessus à Seiches-sur-le-Loir) ouvrent, une ou deux fois l'an, leurs portes au groupe d'Eco-quartiers

faible (30 kWh/m² chauffé par an). Pour les murs, ni bois exotique ni parpaings de béton, mais de la terre cuite ou crue, des briques alvéolaires, du bois sans traitement, ni colles toxiques. Les eaux de pluie seraient récupérées pour les chasses d'eau et l'arrosage du jardin (bio). Même l'éclairage public serait assuré par énergie solaire et « l'environnement phonique » serait d'autant

mieux assuré que le parking serait « en limite » de l'éco-quartier (déplacements à pied ou à vélo ensuite). Les habitants se partageraient les frais d'entretien du parc paysager et des allées. Et même, pourquoi pas, d'« une piscine naturelle commune ». Cet habitat coûterait « 15 % de plus qu'une maison classique ». Mais ce surcoût serait vite récupéré compte tenu des économies d'énergies.